



L'expert Philippe Herlin, auteur de *Pouvoir d'achat, le grand mensonge* « Taper encore sur les retraités plutôt que minorer les dépenses publiques est injuste »



Économiste et chroniqueur indépendant parisien, Philippe Herlin sort le 4 octobre un nouvel ouvrage intitulé *Pouvoir d'achat, le grand mensonge* (162 pages, éditions Eyrolles). Il démontre comment nos habitudes de consommation et notre niveau de vie ont été impactés par le contexte économique. Sort qui frappe directement les retraités...

La dégradation de l'évolution du pouvoir d'achat des retraités est-elle sans appel ?

Les retraités français sont jusqu'ici plutôt bien lotis, voire même avec des niveaux de vie supérieurs à pas mal d'actifs. Il faut dire que les pensions de retraite étaient jusqu'à présent indexées sur l'inflation, ce qui permettait de sauvegarder le pouvoir d'achat. D'autre part, la majorité est déjà propriétaire de son logement. Mais tout n'est pas si reluisant...

En quoi le « grand mensonge » dont vous parlez les concerne-t-il ?

Lorsque 89 % des Français disent qu'ils ne voient pas d'amélioration de leur pouvoir d'achat, ce n'est pas une vue de l'esprit. Ils ont raison ! Un exemple : l'Insee minore l'indice de l'inflation. Un des éléments qui le permet, se nomme « l'effet qualité ». Par exemple, si vous voulez acheter le dernier iPad, il sera un peu plus cher que l'ancien. Donc cela représente un coût supplémentaire, mais pour l'Insee ce n'est pas pris en compte car ce nouvel iPad est plus puissant que l'ancien, donc n'entre pas dans l'augmentation des prix. Et c'est le cas pour tous les biens technologiques. Cela tire l'indice des prix vers le bas artificiellement. Idem pour certains produits alimentaires. Si votre jus de fruit préféré coûte plus cher mais qu'au passage il y a des vitamines en plus, l'Insee va dire que la qualité augmente et que l'on en a plus pour son argent, donc considère qu'il n'y a pas d'augmentation de prix...

Les décisions gouvernementales vont-elles changer la donne ?

Oui dans la mesure où les retraites ne seront plus indexées sur l'inflation, mais seront en dessous. Donc automatiquement, il y aura perte de pouvoir d'achat... La revalorisation du minimum vieillesse ou la suppression de la taxe d'habitation jouera pour certains. Mais le retraité qui a des revenus importants, roule en diesel et qui fume, forcément il va y perdre !

« Retraités vaches à lait du gouvernement », demeure une formule fondée ?

Disons que ce gouvernement a fait le choix du travail, donc on tape un peu sur les retraités des classes moyennes et

supérieures de façon à financer des baisses de cotisations, taxes, impôts, etc. qui pèsent sur l'entreprise et « relanceront » l'activité. Soit. Mais le faire au détriment des retraités est injuste. Cette catégorie de la population est loin de faire partie des profiteurs. Ces gens ont travaillé et cotisé pendant des décennies. De plus, cela marque un manque de volonté de l'État de taper sur les dépenses publiques. C'est là que réside le gros problème. Elles vont continuer d'augmenter... En faisant cela, l'État s'interdit toute marge de manœuvre et s'expose à une éventuelle récession économique. La diminution du nombre de fonctionnaires est par exemple insuffisante... Le manque d'efforts pour réduire le déficit illustre aussi cette dérive des comptes publics.

En quoi consisterait une réforme des retraites bénéfiques ?

Je parlerai du grand tabou, le mot qu'aucun gouvernement – même libéral – n'a osé prononcer : la capitalisation ! En France le système est uniquement basé sur le régime de répartition. Il faudrait permettre au moins de façon optionnelle que l'argent soit placé et investi dans les entreprises pour en vivre à la retraite. Cela permettrait d'améliorer les pensions de tous sans peser sur les comptes publics. Le retour au plein-emploi est aussi une façon d'améliorer les pensions sans augmenter la charge qui pèse sur les actifs. Nombre de pays en Europe du Nord ou nos voisins allemands, qui sont à moins de 5 % de chômage, ont réussi. Le chômage n'est pas une fatalité.

L'immobilier constitue-t-il le patrimoine refuge des retraités ?

Même pas. Il y a ce cas récent de la ville de Paris qui a préempté un appartement en le rachetant la moitié de son prix ! La cour de cassation a validé cette « indemnisation défavorable » au motif qu'il s'agissait d'économiser les deniers publics et que c'était pour faire du logement social. Un cas qui va encore décourager l'investissement immobilier... Par ailleurs, la réponse du gouvernement face aux difficultés de logement consiste à construire encore plus de logements sociaux. Leur part va passer de 20 à 25 % d'ici à 2025 ! Sauf que là aussi, ça pèse sur les finances... Commençons par remédier au problème des quelque 2 millions de logements vides en revoyant la loi. Il faut regagner la confiance des propriétaires pour revenir dans un cercle vertueux. Nous aurons alors plus de biens sur le marché et des loyers moins chers. Là, on a des loyers de plus en plus chers et, en plus, une hausse des dépenses publiques dans le secteur...

L. A.